



MEURSAULT 2022

APPELLATION MEURSAULT CONTRÔLÉE

Clos des Meix Chavaux - Monopole

DOMAINE FRANÇOIS GAUNOUX

La famille Gaunoux est présente en Côte-d'Or depuis le XVI^e siècle et le domaine viticole a été fondé en 1875. Ce dernier est aujourd'hui dirigé par Claudine, qui a rejoint l'exploitation en 2000. Situé à Pommard, le domaine s'étend sur 10 hectares répartis sur des appellations prestigieuses : Corton, Pommard et Beaune. En 2013, le domaine acquiert le monopole du Meursault Clos des Meix Chavaux. Les vendanges sont réalisées à la main, les raisins entièrement égrappés puis vinifiés en cuve.

COULEUR

Blanc

DEGRÉ

14,0°

FORMAT

75 cL

PRODUCTION ANNUELLE

25 000 bouteilles

SUPERFICIE

3,47 hectares

ÂGE DU VIGNOBLE

50 ans

CÉPAGE

Chardonnay

TYPE DE VITICULTURE

Raisonnée

TERROIRS

Terroir orienté nord, situé à proximité d'Auxey-Duresses. Sol argilo-calcaire en partie basse, assez caillouteux et moins profonds en partie haute.

CAPSULE

Métal

TYPE DE BOUCHAGE

Liège

BOURGOGNE - CÔTE DE BEAUNE

Son nom est composé de Meix signifiant le terrain autour de la maison, le noyau de l'exploitation agricole et de Chavaux signifiant le vallon en amont de la rivière.



Riche - Minéral - Rond

